



3
Piste cyclable sud-ouest de la baie
Noter : Vue en plan moyen.



2
Anse à Philippe
• Point d'accès (sentier) vers la baie.
Noter : Vue lointaine du quai ; arrière plan formé par la zone portuaire.



1
Anse à Benjamin
• marina (été)
• zone de pêche blanche (hiver)
Noter : Vue lointaine du quai.



4
Piste cyclable sud-ouest de la baie
Noter : Vue en plan rapproché.



5
Rue Saint-Pierre
Noter : Vue en plan rapproché (effet de corridor).



6
Quai A.-Lepage
Noter : L'ouvrage prévu sera à un niveau d'un mètre au dessus du quai existant.



8
Quai A.-Lepage de la rue Bagot
Noter : Parc linéaire en fond de la baie (Parc Mars) ; absence de vue où le quai ; ouverture graduelle sur le quai en marge de la rue Mars.



13
Belvédère de la Route 372
Noter : Présence d'une masse industrielle représentant une fermeture visuelle sur la baie.



10
Halte routière
Noter : Vue très lointaine sur le quai.



11
En marge du Boulevard de la Grande-Baie (Route 170)
Noter : Vue très lointaine sur le quai.



12
Au carrefour du Boulevard de la Grande-Baie et du Chemin de la Batture
Noter : Vue lointaine sur le quai.



9
Site du musée du Fjord
Noter : Vue lointaine sur les installations portuaires ; absence de vue sur le quai A.-Lepage.

- Séquence de fermeture
- Zone d'impact visuel important
- Zone d'impact visuel moyen
- Emplacement du quai A.-Lepage

Figure 11
 Quai de croisière A.-Lepage
 Étude environnementale
 Analyse visuelle
 Echelle : 1 : 30 000
 Dossier : 8503MFE
 Juillet 2005
 Source : photographies aériennes - Ville de Saguenay
Le Groupe Leblond Bouchard
 Daniel Arbour & Associés - SENC
205, avenue Saint-Joseph
 Chaudière-Québec Q7B 1R1
 (418) 683-3838 / info@leblondbouchard.com